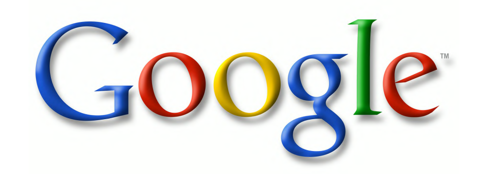


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




EX
LIBRIS
H.S. Ashbee



27512 f. 3

[illegible]

[redacted]

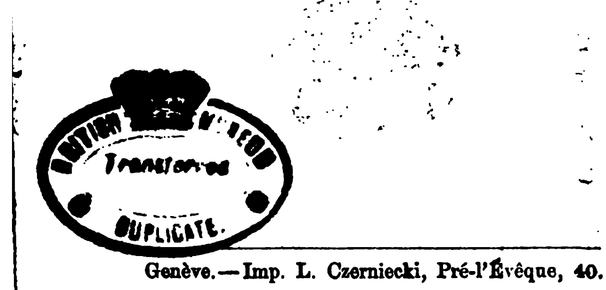
VIE

DE RABELAIS

TIRÉ A CENT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS :

96 *sur papier de Hollande*
et 4 *sur Chine.*

N° 8



Genève.—Imp. L. Czerniecki, Pré-l'Évêque, 40.

FRANÇOIS

RABELAIS

PAR

GUILLAUME COLLETET

Extrait des Vies des poëtes françois
publié par PHILOMNESTE junior

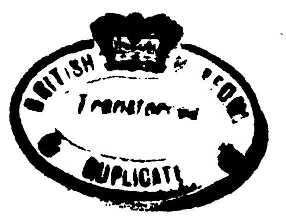


GENEVE
CHEZ J. GAY ET FILS, ÉDITEURS

1867


1914




BRITISH
DUPLICATE



AVANT-PROPOS

Colletet, poëte bien médiocre, fut cependant un des premiers membres de l'Académie française. Écrivain fécond, il ne mérite pas le ridicule qui s'est attaché à son nom, grâce aux épigrammes que lui lancèrent quelques-uns de ses contemporains ; son malheur vient aussi de ce que très-souvent on le confond avec son fils, François Colletet, qui fit des vers encore plus mauvais que ceux de Guillaume, et qui est passé à la postérité, Boileau lui ayant rendu le très-mauvais service de flageller en lui le type d'un parasite effronté.

Nous avions écrit quelques pages destinées à retracer la vie et à donner une idée des écrits de ce littérateur ; nous les supprimons parce que ce travail a été fait, beau-

coup mieux qu'il ne nous eût été possible de l'accomplir, par un écrivain aussi zélé qu'instruit, aussi judicieux que persévérant, M. Philippe Tamizey de Larroque, lequel a inséré en tête d'une publication dont nous reparlerons dans un instant, une notice dictée par un goût sûr et appuyée sur des recherches exécutées avec une intelligente assiduité. Nous lui ferons quelques emprunts.

Laissons de côté les *Désespoirs amoureux* (mélanges de vers et de prose), *les Couches sacrées de la Vierge*, traduction fort oubliée d'un poëme de Sannazar, qu'on ne lit guère aujourd'hui; ne nous occupons point de quelques autres écrits devenus la proie du néant; mais signalons du moins l'*Art poétique, où il est traité du sonnet, de l'épigramme, de l'églogue, de l'idylle*, etc. (Paris, 1658, in-12). « Dans ce volume on trouve réunis tous les « travaux spéciaux qui assurèrent à Colletet « un rang éminent parmi les critiques de « son temps. Chaque traité est complet; « l'auteur y épuise la matière. Il y fait l'his- « toire de chaque genre avec une sûre éru- « dition et avec un grand agrément. Profon- « dément versé dans la connaissance de « toutes les littératures, il rapproche heu-

« reusement les poëtes anciens des poëtes
« modernes et les poëtes étrangers des
« poëtes nationaux. On ne se doute guère
« de tout ce que Colletet a mis, dans son
« *Art poétique*, de bon sens, de bon goût, de
« vaste et solide savoir, en un mot de criti-
« que parfaite. »

Empruntons encore à M. Tamizey de Larroque ce qu'il dit du grand travail entrepris par Colletet, et dont nous publions quelques feuillets détachés.

« L'homme qui a si bien écrit l'histoire
« des diverses branches de la poésie n'a pas
« moins bien retracé l'histoire des poëtes
« français. La tâche était immense, presque
« infinie, et pourtant Colletet n'a pas été in-
« férieur à une semblable tâche. Remontant
« jusqu'au berceau de la poésie française et
« descendant jusqu'au milieu du seizième
« siècle, il a raconté la vie et analysé les
« œuvres de plus de quatre cents auteurs
« avec un soin et un zèle que l'on n'admi-
« rera jamais assez. Il a lu toutes leurs œu-
« vres ; il en cite les fragments les plus re-
« marquables, émaillant ainsi de citations
« qui, pour la plupart des lecteurs, ont tout
« l'attrait de la nouveauté, sa prose inégale,
« confuse, traînante, si l'on veut, mais en

« revanche originale et savoureuse. Au sujet
« d'un certain nombre de poëtes, il a re-
« cueilli des traditions qui ne revivent que
« dans son manuscrit. Au sujet d'un plus
« grand nombre encore personnellement
« connus de lui, il nous révèle une foule
« d'intimes particularités que, sans lui, nous
« ignorerions à jamais. Ajoutons qu'il se
« montre partout impartial, judicieux et
« que presque tous ses arrêts restent des
« arrêts sans appel. De nombreuses infor-
« mations bibliographiques viennent encore
« augmenter l'importance de chaque notice.
« Tout cela forme un ensemble de rensei-
« gnements d'une inappréciable valeur, et
« comme n'en possède aucune autre littéra-
« ture. »

Colletet mourut en 1659, avant d'avoir pu terminer cette galerie si curieuse des poëtes français. Quelques notices sont à peine ébauchées, d'autres n'ont pas été entreprises, et ce sont précisément celles qui devaient offrir le plus d'intérêt, celles des contemporains, des amis de l'auteur : Malherbe, Théophile Viaud, Maynard, etc.

Quel fut le sort de ce travail inachevé ?

Le Père Lelong, ce laborieux bibliographe qui jeta, en 1719, les bases de cette *Bi-*

bliothèque historique de France, portée à cinq volumes in-folio, grâce au zèle de Fevret de Fontette, et toujours utile malgré bien des lacunes, le Père Lelong nous apprend que le manuscrit était, dans les premières années du dix-huitième siècle, la propriété d'un libraire de Paris, F. Delaulne. La veuve de ce bibliophile chercha en vain quelqu'un qui eût le désir de tenter l'impression; M. Livet, dans une note de son édition de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pélisson et d'Olivet, avance qu'on commença cette publication, mais qu'on ne dépassa point la première feuille. En 1772, le travail de Colletet était aux mains d'un autre libraire, Claude Martin, et sans qu'on sache par quelles vicissitudes, il entra, à l'époque du premier empire, dans la bibliothèque du Conseil d'Etat; il passa ensuite dans celle de la Couronne, déposée au Louvre, et c'est là qu'il jouit d'un honorable asile. Il a d'ailleurs été consulté fréquemment; M. Sainte-Beuve avertit, dans une note de son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, qu'il en fait un usage perpétuel; M. Feugère y a glané avec habileté pour écrire ses *Caractères et portraits littéraires du seizième siècle.*

L'auteur des *Causeries d'un curieux*, M. Feuillet de Conches, qui sait tant de choses et qui les sait si bien, a dit de son côté : « Il est, en vérité, bien extraordinaire qu'un » travail si utile et si riche en curieux détails « sur le monde des lettres, ne s'imprime pas « à une époque où les plus misérables roga- « tons du XVIIe siècle sont exhumés si pieu- « sement. » On annonçait, il y a quelques années, que M. Charles Asselineau allait enfin mettre au jour ces biographies; mais il y a là encore à constater un ajournement qui s'ajoute à tant d'autres.

Constatons du moins, faute de mieux, quelques publications partielles qui ont devancé la nôtre.

La notice sur Ronsard a trouvé place en tête de la jolie édition publiée par M. Prosper Blanchemain, des *Œuvres inédites* de ce poëte.

Celle sur Pierre de Brach, a été insérée en tête du second volume dee *Œuvres* de de ce bordelais, mises au jour avec le plus grand soin par M. Reinhold Dezeimeris.

Un service encore plus grand a été rendu aux amis des lettres par M. E. Gellibert des Seguins, président de la société archéologique et historique de la Charente, lequel

a prêté les ressources d'une typographie élégante aux biographies de quatre poëtes angoumoisins : les deux Saint-Gelais, Marguerite d'Angoulème et Jean de la Péruse.

Enfin, M. Tamizey de Larroque a pris la peine de transcrire les vies de six poëtes gascons (Bernard du Pocy, François de Belleforest, etc.) ; il y a joint des notes très-instructives, et le tout a paru dans la *Revue de Gascogne*, publiée à Auch, 1865 et 1866 ; quelques exemplaires ont été tirés à part. Nous savons que le laborieux éditeur se propose de faire connaître ce qui concerne les poëtes bordelais.

S'il faut renoncer à l'espérance de voir paraître une édition complète du manuscrit de Colletet, flattons-nous du moins de l'idée d'en obtenir des publications isolées qui finiront par mettre sous les yeux des amis des lettres tout ou presque tout le travail du vieil académicien. C'est dans ce but que nous venons mettre au jour ce qui concerne le plus grand écrivain que la France du seizième siècle puisse montrer. Nous convenons que la notice consacrée à François Rabelais aurait pu être plus étendue, plus nourrie de faits ; toutefois, elle mérite certainement d'être lue. Nous y avons ajouté

quelques notes. Il eût été facile de leur donner bien plus d'étendue ; mais nous avons tenu à nous renfermer dans des limites étroites. Nous renvoyons parfois à diverses éditions de Rabelais, notamment à De L'Aulnaye dont le travail, réimprimé à diverses reprises, offre une utilité réelle ; nous mentionnons aussi l'édition due au bibliophile Jacob (Paul Lacroix), qui contient d'importantes additions et variantes pour le cinquième livre. Nous avons consulté parfois l'édition dite *Variorum*, publiée en 1823, en neuf volumes in-8, dans lesquels MM. Esmangeart et Eloi Johanneau ont accumulé les interprétations les plus forcées pour établir que chaque passage de Rabelais était une allusion historique à un évènement, à un personnage de l'époque. Nous avons eu sous les yeux le vaste travail de l'allemand Régis, qui a joint à une traduction, bien faite d'ailleurs, du texte de Rabelais, un volume de près de 1500 pages, rempli de choses relatives à Rabelais et de notes qui ne sont prises qu'en version de celles des *Variorum;* il a peu ajouté du sien. En fait d'éditions récentes, nous avons consulté celle de M. Jannet, offrant un texte revu avec soin sur les impressions originales découvertes

depuis peu de temps (il n'en a paru que le premier volume), et celle due à MM. Burgaud des Maretz et Rathery, exécutée avec le plus grand soin, et que recommande son commentaire succint et aussi judicieux qu'instructif.





NOTICE

SUR

FRANÇOIS RABELAIS

PAR

GUILLAUME COLLETET

Quoyque l'on ne considère point à présent cet homme si célèbre dans le monde comme un poëte françois, si est-ce qu'il le fut effectivement, et qu'en cette qualité mesme il tint un rang fort honorable parmy ceux qui l'estoient de son temps. Le suffrage éternel qu'ils en ont rendu dans leurs œuvres peut garantir cette vérité que je publie dans les miennes. Clément Marot, dans sa gentille Epistre à François Sagon, soubs le nom de Frispelispes, son valet, le met ainsy au nombre des poëtes fameux de son siècle :

Je ne voy point qu'un Saingelais
Un Heroët, un Rabelais,
Un Brodeau, un Seur, un Chaspuy
Aillent escrivant contre luy.

1

Joachim du Bellay, dans son poëme de la Musagnoëmachie, ou du combat de l'ignorance, parlant des poëtes qui s'estoient révoltez contre elle, nomme François Rabelais en ces termes :

Carle, Heroët, Saingelais,
Les trois favoris des Grâces,
L'utile, doux Rabelais
Et toy, Bouju, qui embrasses, &.

Jean Edouard du Monin, dans son discours en vers de la Poésie philosophique, le fait ainsy marcher de pair avecque Marot mesme, qui estoit reconnu de son tems pour le Prince de nos poëtes.

Voys-tu pas, dans ces lieux, ces ombres vagabondes
Des poëtes françois qui font leurs vaines rondes,
Pour entrer en crédit en nostre saint Palais
Où logeroient plutost Marot et Rabelais?

Ce que je puis encore confirmer par le témoignage exprès de ce grand antiquaire de nos Gaules, Estienne Pasquier, lequel, dans le 7e livre de ses doctes *Recherches de la France*, parle ainsy de ce fameux autheur : Je mettray entre les autheurs du mesme temps François Rabelais; car, combien qu'il ait écrit en prose les faits héroïques de Gargantua et de Pantagruel, si estoit-il mis au rang des poëtes, comme je l'apprends de quelques vers de Marot. Après tout, dans ses œuvres en prose, nous lisons assez de rimes de sa façon, pour ne luy pas refuser le titre de poëte, ou du moins d'un rymeur.

Et par ce correctif, je fais assez connoître que la poésie n'estoit pas son fort, et qu'elle n'estoit en luy qu'un accessoire des principales sciences dont il possédoit le fonds autant que pas un autre de son siècle; ce que je dis sans prétendre rien diminuer de la gloire de ces grands personages, les Budée et les Tiraqueau qui vivoient en mesme tems, et qui faisoient grand estat de son amitié et de sa rare suffisance dans les bonnes lettres.

Comme la petite ville de Rotterdam, en Hollande, presque inconnuë dans le monde et dans nos cartes mesmes, auparavant qu'elle nous eust donné le grand Erasme, est devenuë si connuë et si célèbre par la naissance de cet illustre sçavant, nous pouvons, certes, dire la mesme chose de la petite ville de Chinon, dans la province de Touraine, puisqu'elle s'est hautement signalée dans le monde par la naissance qu'elle a donnée à ce fameux personage, François Rabelais ([1]), dont le nom ne peut estre inconnu que de ceux qui n'ont jamais ny veu ny cogneu le soleil. Lorsque Jupiter nasquit en l'isle de Crette, on dit que les Curettes et les Corybantes accompagnèrent l'heure de sa nativité d'une agréable harmonie de voix, de flûtes et de tambours, pour témoigner d'autant plus leur réjouissance publique; et quelle joye secrette ne conçeut point la nature à la naissance de celuy qui, par ses bons mots et par ses doctes railleries, devoit faire tant rire la nature humaine, et qui devoit tant rire luy-mesme,

que jamais le rieur Démocrite, ni l'antique dieu du ris n'ont possible jamais ri davantage; tant il fut vray de dire à son égard que le ris est le propre de l'homme ([2]). Son père, voyant comme dès sa plus tendre jeunesse il se portoit gayement à l'estude, n'ayant peut-estre pas les moyens de l'y entretenir, s'advisa de le rendre moyne.

Cordigerum ipse esse
Vult pater arridens, subridens filius ipsi annuit.

En effet, à peine ce jeune enfant eut-il l'aage de dix ans, que celuy qui l'avoit mis au monde l'en retira bientost; lorsqu'il le revestit de l'habit de saint François et qu'il le renferma dans le couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, en Poitou. Ce fut là que contraignant d'abord son humeur enjoüée, il se vit réduit au point de pratiquer les austéritez d'une règle, qu'il ne pouvoit violer sans crime et sans chastiment; si bien que faisant, comme on dit, de nécessité vertu, il témoigna lors assez de zèle pour la religion; mais surtout il n'est pas croyable avec quelle contention d'esprit il s'appliqua à l'estude des sciences et des langues qui font les sçavans, je veux dire aux langues grecques et latines, et de quelle sorte il y réussit. Ce fut en ce tems-là que son sçavoir prodigieux l'insinua dans la bienveillance et dans les bonnes grâces de ce grand Varron de son siècle, de cette lumière éternelle des sçavans hommes, Guillaume Budée, Conseiller et

Maistre de requestes ordinaires du Roy François Ier ([3]), qui prenoit plaisir de s'entretenir avecque luy, tantost de vive voix et tantost par lettres, comme on le voit par les doctes épistres grecques et latines ([4]) que ce grand homme ne dédaigna pas d'écrire à ce docte religieux, quoyqu'il fust encore fort jeune; et c'est là mesme que l'on peut voir comme l'ardente passion que Rabelais témoignoit pour les lettres grecques excita des troubles et des haines contre luy, parmy ses confrères, qui faisoient sans doute plustost encore proffession d'ignorance que de religion. *O caput mihi Exoptatum*, dit le mesme Budée escrivant à un docte religieux de cet ordre, *te et Rabelaisum tuum intelligo ab istis Elegantia et venustatis osoribus sodalibus vestris obturbator propter vehemens circa litteras græcas studium quam plurimis gravibusque malis vexari. Pape ô Infaustam virorum delirationem.* Et tout le reste de cette épistre est contre cette crasse et stupide ignorance monacale, ce qu'il continuë d'exagérer avec autant de juste cholère que de mépris dans une autre épistre grecque et latine qu'il écrivit au mesme Rabelais, soubs ce titre : *Guillelmus Budæus Francisco Rabelaiso Sodali Franciscali.* Si jusques-là mesme qu'il s'y plaint de l'horrible calomnie de ces malheureux ignorans qui vouloient faire passer pour hérétiques ceux qui s'appliquoient à cette belle langue et les poursuivoient avec un excez d'inhumanité, *propremodum eò venerunt ut in litteris græcis studioso*

versantis tanquam hæreticos solum vertere impellerent, &c., persécution horrible devant Dieu et devant les hommes raisonnables! Il y a bien aussy de l'apparence de croire que Rabelais se voyant traité de la sorte, pour bien faire, eust esté fort aise d'abandonner ces lasches persécuteurs de la science, si l'occasion favorable s'en fust présentée, et qu'il eust volontiers quitté un froc qui ne luy estoit aussy bien qu'à charge, et qui n'estoit pour luy qu'un frein rude et insupportable. De fait, s'il en faut croire quelques-uns, et peut-estre de ses malveillans et de ses ennuïeux, on dit qu'un certain jour de feste que tout le peuple de Fontenay chômoit avecque réjouïssance, avec des violons et d'autres instrumens de musique, Rabelais, doucement attiré par les oreilles, voulut estre de la partie, et qu'après avoir amplement sacrifié au dieu Bacchus, la teste pleine des vapeurs du vin, sans respecter l'habit qu'il portoit, ou plutost sans penser qu'il l'eust encore, il se mit à dancer et à sauter avecque les autres dans les places publiques; voire mesme ils adjoutent que les menestriers s'estant alors endormis, il prit leurs instrumens de musique et les alla, par une estrange profanation, suspendre au col du saint tutélaire de la prochaine église, et que cela fait, il retourna dans son couvent; mais que ce scandale estant venu jusqu'aux oreilles de ses supérieurs, il en fut mis *in Pace*, c'est-à-dire enfermé entre quatre murailles, condamné

et réduit au pain et à l'eau, et à recevoir la discipline pendant quelques jours.

Sicque generis aliquos Rabelasoquiescis in annos.

Il y en a mesme qui l'accusèrent en ce tems-là d'avoir pris une image de saint François, son patron de religion et de naissance, puisqu'il en portoit le nom, et qu'il en avoit embrassé la règle, et qu'en la présence de quelques-uns de ses confidens, il en avoit fait un joüet et un objet de raillerie; impudence, ou plutost impiété abominable qui estoit une marque infaillible du libertinage de son âme. Mais qu'est-ce que ne fait point la calomnie contre ceux dont elle a entrepris de noircir la réputation? Quoy qu'il en soit, je trouve, par mes diverses lectures, qu'après avoir reçeu les sacrez ordres de l'Eglise, en suite de sa profession soubs la règle du glorieux patriarche saint François, et mesme après avoir plusieurs fois offert et célèbré le saint sacrifice de la messe, il s'ennuya et se lassa de pratiquer ces actions de piété; quelques-uns encore assurent qu'il fut puissamment excité à jetter le froc aux orties, et cela par les puissantes persuasions de quelques parens du président Brisson, qui estoit de la ville de Fontenay-le-Comte, pour joüir avec plus de liberté de sa conversation divertissante, et pour l'obliger d'autant plus à continuer dans son humeur bouffonne; mais je trouve, par la lecture d'une très-humble requeste qu'il présenta au Pape sur le sujet de sa sortie fondée sur

l'austérité de la règle de saint François, que ce fut en vertu d'une bulle expresse du Pape Clément VII, et fondée sans doute encore sur l'antipathie naturelle qui se rencontre ordinairement entre ceux qui sçavent quelque chose et ceux qui ne sçavent rien ; qu'il passa de l'ordre des frères Mineurs de saint François à l'ordre de saint Benoist, et qu'il en prit l'habit solennellement parmy les religieux de l'abbaye de Maillezais, en Poitou, où il demeura plusieurs années à estudier toujours, et à toujours consulter les bons livres de toutes sciences profanes et sacrées. Ainsy, par la force de son esprit et par ses longs travaux, il s'acquit cette polymathie que peu d'hommes ont possédée; car il est certain qu'il fut très-sçavant humaniste et très-profond philosophe, théologien, mathématicien, médecin, jurisconsulte, musicien, arithméticien, géomètre, astronome, voire mesme peintre et poëte tout ensemble ; mais comme la science des choses naturelles estoit celle qui revenoit le plus à son humeur, il se résolut de s'y appliquer entièrement, et à cet effet, il quitta l'habit de religieux de saint Benoist, et prenant un habit séculier, sans la permission de ses supérieurs, il s'en alla droit à Montpellier, où il se mit à estudier si bien en médecine, que, s'estant fait passer docteur en cette faculté, il y enseigna publiquement plusieurs années, et y pratiqua mesme la médecine tant à Montpellier (*) qu'à Paris et en plusieurs autres endroits, avec beaucoup de

succez et de loüanges. Les doctes commentaires qu'il fit alors, et quelques traitez sur les aphorismes d'Hippocrate et sur l'art de Galien, dont il faisoit des leçons publiques, témoignoient bien jusques à quel point il possédoit ces deux grands génies de la médecine; il connoissoit encore si exactement toutes les parties du corps humain, qu'il passa pour un des plus renommez anatomistes de son temps. La dissection fameuse qu'il fit à Lyon du corps d'un homme qui avoit servy de spectacle public en cette ville, justifiera cette vérité que je publie, et ce d'autant plus, qu'Estienne Dolet, l'un de ses amis, fit sur ce sujet une épigramme latine qui se trouve encore dans ses œuvres, soubs ce titre: *Cujusdam Epitaphium, qui exemplo edito strangulatus publico postea spectaculo Lugdani sertus est, Francisco Rabelaso doctissimo medico fabricam corporis interpretante.* Et le poëte, faisant parler ce misérable, conclut qu'il avoit reçeu plus d'honneur après sa mort, en servant de sujet et de matière aux doctes observations d'un si sçavant médecin, qu'il n'avoit reçeu de honte et d'infamie par son genre de mort.

Totus ad extremum cumulor
Honoribus, circum fluoque
Jam gloria,—furat sors jam furat.
Honoribus, circum fluo.

Mais, comme à l'imitation de ces anciens philosophes qui entreprenoient toujours de

grands voyages pour voir de nouveaux peuples, et pour toujours apprendre des choses nouvelles, se sentant piqué du désir de visiter l'Italie et Rome mesme, dont il avoit tant leu de merveilles, il se résolut de s'y acheminer, et pour le faire aveoque moins de peine, il trouva moyen d'accompagner le cardinal Jean Du Bellay ([a]), François de nation, qui faisoit grand cas des hommes sçavans, et qui l'estoit extrêmement luy-mesme. Il ne luy fut pas fort difficile de s'introduire chez luy; car sa réputation y estoit déjà connuë, et comme ce généreux cardinal eut goûté sa doctrine et sa suffisance profonde, et d'ailleurs qu'il l'eut reconnu de belle humeur et d'un entretien capable de divertir la plus noire mélancholie, il le retint toujours auprès de sa personne en qualité de son médecin ordinaire, et de toute sa famille, et l'eut toujours depuis en grande considération. Et ce fut en ce tems-là mesme qu'un jour, entre les autres, Rabelais, suivant le cardinal, son maistre, au baisement des pieds du Pape, et le voyant en cet estat de déférence et d'humilité que l'on doit à Sa Sainteté comme au Dieu visible des Chrétiens, il ne put s'empescher de censurer cette action et de lancer ce trait piquant de raillerie : Si mon maistre, dit-il, n'a le crédit que de baiser les pieds du Pape, moy, qui suis son valet et son domestique, il ne me sera permis que de luy baiser le derrière. Ce mot qui scandalisa toute l'assistance, luy ayant fait connoître qu'il n'estoit pas là en seureté, il fendit la

presse le plus habilement qu'il put, s'en vint droit dans l'escurie de son maistre, où, sans rien dire à personne, il prit le meilleur cheval et se résolut de sortir à toute bride des terres de la domination du Pape; et comme il couroit ainsy sans s'arrester, il advint qu'un grand orage s'éleva accompagné d'une pluye prodigieuse, et sur ce qu'un courtois Italien le pria de se mettre à couvert dans son logis, il n'en voulut rien faire, et luy dit en courant toujours, et en le remerciant : J'ayme mieux essuyer cette tempeste que les foudres du Vatican.

Malo pluat quam Vulcanius ignis adurat.

Mais ce qu'il croyoit devoir estre pris pour un grand crime ne passa à Rome, par l'adresse de son maistre, que pour un trait d'esprit et une pure galanterie, si bien qu'estant rappelé par luy, il fut depuis considéré à la cour comme un homme de bonne conversation et d'humeur libre, qui ne pouvoit déguiser ses plus secrets sentimens; mais tandis que quelques-uns se plaisoient dans son humeur bouffonne(7), il y en avoit d'autres qui l'employoient utilement dans leurs affaires les plus importantes et les plus sérieuses. Je mets en ce rang Godefroy d'Estissac, évesque de Maillezais(8) et son Mécène, lequel, l'ayant reconnu d'un esprit propre à tout faire, ne fit point difficulté de le charger des affaires les plus considérables qu'il avoit à la Rotte, et en la cour du Pape, dont il s'acquittoit toujours avec adresse, et avec un

heureux succez, au grand contentement de ce prélat, qui demeuroit ordinairement à Paris ou en Poictou, tandis que son agent le servoit si fidèlement à Rome. Les lettres que le mesme Rabelais luy écrivit de cette grande ville et qui ont esté depuis peu publiées à Paris(*), avec de curieuses observations historiques, justifieront éternellement cette vérité, et faisant voir les diverses intrigues de la cour Romaine, font connoître en mesme temps l'esprit de discernement de l'autheur.

Pendant toutes ces négociations qu'il faisoit pour les autres, il se mit à penser sérieusement à luy-mesme, et considérant avec une grande componction de cœur les affaires temporelles dont il estoit accablé, et la vie turbulente qu'il menoit, ses actions libertines peu dignes d'un homme religieux et d'un prestre tel qu'il estoit, et enfin le crime énorme d'apostasie et d'irrégularité qu'il avoit encouruë, en quittant son cloistre et changeant d'habit et de profession; dans ce bon mouvement qui procédoit sans doute du Saint-Esprit, il présenta une seconde requeste à Sa Saintété, par laquelle il exposa que le Pape Clément VII, l'ayant absous du crime d'apostasie et d'irrégularité, et luy ayant permis de reprendre l'habit de religieux dans l'ordre de saint Benoist, en cas qu'il trouvast quelque supérieur qui eust la charité de l'y recevoir, il ne souhaittoit rien plus ardemment. Et sur ce que le cardinal Du Bellay, évesque de Paris, et abbé du monastère de Saint-Maur-des-fossez,

dans le mesme diocèse et du mesme ordre de saint Benoist, s'estoit offert de le recevoir dans ce monastère, et l'y avoit effectivement reçeu, il représenta au Pape qu'il luy restoit encore un scrupule dans la conscience, fondé sur un certain inconvénient arrivé depuis : c'est, disoit-il, escrivant au Saint-Père, que par vostre authorité pontificale, ce monastère a changé de face, et qu'au lieu que c'estoit un couvent de religieux, c'est maintenant une église collégiale de chanoines, et par ce moyen là, de moine que je prétendois estre, je suis devenu chanoine régulier comme les autres. Or, comme il faut toujours rechercher la vérité dans l'histoire, il est certain, et il en faut demeurer d'accord, qu'auparavant que cette Bulle fust émanée du Saint-Siége, Rabelais n'avoit pas encore esté reçeu moine au monastère de Saint-Maur, l'ayant seulement esté auparavant l'exécution et la fulmination de cette Bulle, et, par conséquent, il se croyoit incapable de joüir du privilége qu'elle octroyoit aux moines changeant leur habit en celuy de chanoines, n'ayant pas effectivement esté compris parmy les autres. C'est pourquoy il supplioit très-humblement Sa Sainteté de vouloir suppléer à ce deffaut et de mettre sa conscience en paix, *tam in foro conscientia, quam in foro contradictorio;* et de luy accorder un indult sur ce sujet, qui le mist en estat de recevoir cette nouvelle grâce, avec absolution de tous ses manquemens, et afin que les degrez qu'il avoit reçeus

de docteur en médecine ne luy fussent pas entièrement inutiles, et qu'aux occasions il pust rendre la science fructueuse au public et au particulier, il supplioit encore très-humblement Sa Sainteté de luy permettre de la pratiquer de mesme que s'il l'eust embrassée soubs l'authorité du Saint-Siége apostolique; et finalement que les bénéfices qu'il avoit, ou qu'il avoit eus, fussent par luy possédez légitimement et canoniquement, comme s'il les eust obtenus par la permission du mesme Siége apostolique; et voilà à peu près ce que contient la supplication qu'il fit au Pape, telle que je l'ay trouvée en termes latins dans la Prosopographie d'Antoine Du Verdier (10). Quiconque sera curieux d'en voir une autre qu'il présenta derechef au Saint-Père pour avoir l'absolution de son apostasie et de son irrégularité, peut consulter la préface d'Antoine Le Roy (11) qui la rapporte toute entière et telle qu'elle luy fut communiquée par ce sçavant et célèbre docteur en médecine, Jacques Mentel, l'un de nos bons amys, et c'est là que l'on peut voir encore en conséquence de cette requeste, la Bulle du Pape Paul IIIe, donnée à Rome le 17 Janvier 1536, l'an 2e de son pontificat. Ce que je remarque d'autant plus, que je prétens faire voir par là que Rabelais, tout libertin qu'il paroissoit aux yeux du monde, ne laissoit pas d'avoir de pieux et dévots sentimens, et de defferer merveilleusement aux saintes constitutions de l'Eglise catholique et orthodoxe qu'il reconnut tou-

jours pour sa véritable mère, ce qui est si constant, qu'encore que Jean Calvin, ce grand hérésiarque, fist tout ce qu'il pust pour l'attirer de son party, mais en vain, et qu'ensuite il le traistast d'impie et d'athée, comme on le voit dans son Traité des scandales; si est-ce que jugeant cette religion nouvelle et de l'invention des hommes, plutost que de Dieu, il regimba contre elle, et se tint toujours ferme dans celle qu'il avoit reçeuë de ses pères. Et c'est ce qui obligea sans doute ce grand et fameux sectateur de Calvin, Henry Estienne, de parler de luy de la sorte dans son Apologie d'Hérodote : Quoyque François Rabelais semble estre des nostres, il jette souvent, touteffois, des pierres dans nostre jardin.

Après donc que l'illustre Rabelais eut esté admis parmy les chanoines de Saint-Maur-des-fossez, il coula paisiblement plusieurs années (12) dans l'estude des bonnes lettres. Et comme il est bien difficile de purifier une nature corrompuë, et donner tout à coup un frein à sa langue et à sa plume, lorsque l'on a de coutume de parler et d'escrire, et que l'on le fait encore avec réputation, ce fut dans ce profond repos où il se rencontra, que, pour se diverter aussy bien que les autres du siècle, il s'avisa d'écrire ce fameux et facétieux livre de la vie des faits et dits héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel, ouvrage qui fut si bien reçeu des sçavans et des curieux, qu'aucun autre de cette nature ne l'a

jamais esté davantage ni ne le peut jam estre. Et comme on luy reprochoit la perte temps qu'il avoit employé à cette compositi bizarre et apparemment ridicule, et mesm d'y avoir fait entrer une infinité de trai hardis et licentieux, se targuant toujours d sa profession de médecine en laquelle i excelloit, et pour excuser ingénieusement l'intempérance de sa langue, et son humeur folâtre et comique, il disoit que n'y ayant rien plus contraire à la santé que la tristesse et la mélancholie, le prudent médecin ne devoit pas moins travailler à réjouir l'esprit abattu de ses malades, qu'à guérir les infirmitez de leurs corps. Après tout, adjoutoit-il, il n'y peut avoir que certains cannibales et mysantropes, et autres ennemis des plaisirs innocens du genre humain, qui puissent trouver à redire dans ces productions spirituelles, où il n'y avoit ni traces d'hérésies, ni d'impiété (18), mais bien de joyeuses gayetez qui n'offençoient ny le ciel ny la terre, ny Dieu ny les hommes raisonnables. Cela veut dire qu'il ne faut pas prendre de la main gauche ce qu'il présentoit de la droite, et qu'à tout événement, *munda mundis erant omnia*, que toutes choses sont pures et honnestes à ceux qui le sont; et sur ce qu'aux ouvrages qui estoient effectivement de sa composition, quelques-uns y en avoient adjouté d'autres scandaleux, libertins et dépravez au possible, que l'on attribuoit et que l'on faisoit passer soubs son nom, il obtint du Roy un privilége pour toutes

ses œuvres, tant grecques que latines, tant françoises que toscanes, avecque inhibitions et deffences à toutes personnes de les imprimer sans son consentement, ny d'y rien adjouter de faux et de supposé, soubs peines de grosses amendes, et de grosses réparations envers l'autheur; privilége daté de Saint-Germain-en-Laye, l'an de grâce mil cinq cent-cinquante, et IVe du Roy Henry II (14). Ce qui justifie beaucoup le procédé de Rabelais, et qui nous peut faire croire apparemment que son livre, dès sa naissance, n'estoit pas si contraire aux bonnes mœurs ny si déréglé que l'on se l'imagine.

Aussy tous ses écrits joyeux et divertissans n'empêchèrent pas que le cardinal Du Bellay ne luy conferast la cure du bourg de Meudon(*) qui vint à vaquer, et qu'il ne confiast à son zèle et à sa conduite ce bénéfice où il y avoit si grande charge d'âmes et qui n'est éloigné de Paris que de deux petites lieues. Il la desservit effectivement avec toute la sincérité, toute la prud'homie, et toute la charité que l'on peut attendre d'un homme qui veut s'acquitter de son devoir. Du moins l'on ne void, ny par tradition, ni autrement, aucune plainte formée contre ses mœurs, ni contre sa conduite pastorale; au contraire, il y a bien de l'apparence que son troupeau

(*) 18 Janvier 1550 ; il ne garda cette cure que deux ans ; il la résigna le 9 janvier 1552, à Gilles Du Serre, du diocèse de Beauvais.

estoit très-content de luy, comme on le peut inférer de certaines lettres qu'il escrivit à quelques-uns de ses amys, qui sont encore entre les mains des curieux et que j'ay veuës([15]), où entre autres choses il leur mande qu'il avoit de bons et pieux paroissiens en la personne de Monsieur et de Madame de Guise, marque du grand soin qu'il apportoit à faire sa charge, et à se faire aymer de ceux dont son évesque luy avoit donné la direction spirituelle; ce qu'au grand regret des gens de bien on ne peut pas dire aujourd'huy de tous ceux qui ont la conduite des consciences, et qui possèdent les bénéfices de cette nature, qui n'ont ny le mérite de cet illustre pasteur, ni sa suffisance.

Il mourut, non point à Meudon, comme l'a dit Scevole de Sainte-Marthe, et comme la pluspart des escrivains le croyent, mais à Paris, l'an 1553, âgé de 70 ans, en la rue des Jardins, sur la paroisse Saint-Paul, au cymetière duquel il fut enterré, et proche d'un grand arbre que l'on y voyoit encore il y a quelques années.

Religione patrum multos servata per annos.

Ce qui témoigne assez qu'il mourut dans la véritable créance de nostre religion, quoyque ses envieux et ses ennemis, gens qui n'ont jamais manqué d'attaquer la plus haute vertu, allèguent qu'il mourut en athée; car il est certain que sur la fin de ses jours, rentrant en soy-mesme, reconnoissant ses peschez et ayant recours à l'infinie miséricorde de Dieu,

il rendit son esprit en fidèle chrestien. Ainsy tous ces contes ridicules que l'on a faits de luy, et toutes ces paroles libertines que l'on luy a attribuées, n'ont esté que de vaines chymères, et des faussetez punissables inventées à plaisir pour le rendre plus odieux au monde. Les uns disent que peu de temps avant sa mort, il se coëffa comiquement d'un *domino*, affin que l'on pust dire de luy qu'il estoit mort effectivement *in Domino*, et cela pour faire une allusion railleuse à ce passage si sérieux de l'Escriture : *Beati qui in Domino moriuntur*. Les autres, qu'il dit en expirant : *Tirez le rideau, la farce est jouée* ; d'autres encore, qu'il avoit cacheté un testament qui ne contenoit que ces trois articles : Je n'ay rien vaillant, je doibs beaucoup, je donne le reste aux pauvres ; ce qui contredit manifestement à ce que plusieurs dignes de foy luy attribuent, lorsqu'ils soutiennent qu'il dit à son valet, quelques momens avant de mourir : Dès que tu verras que j'auray fermé les yeux et rendu l'esprit, prends si peu d'argent qu'il me reste dans ma cassette et ce qui peut y avoir de plus précieux, pour la récompense de tes longs et fidèles services, et t'en vas avecque cela au haut et au loin ; car pour ce qui est de mon pauvre corps, dans peu d'heures son infection obligera mes voisins de le porter en terre.

Que sa fin ait esté telle que je l'ay dite, nous en avons un illustre garant en la personne de messire Charles Faye d'Epesse, conseiller du

Roy et son ambassadeur en Hollande, qui m'a dit plusieurs fois de sa bouche propre, que Rabelais estoit mort ainsy dans le sein de l'Eglise, et enterré ; comme il l'avoit appris du président d'Epesse son père, qui estoit un des grands àmys de ce docte deffunct. Ce que Guy Patin, célébre docteur de la Faculté de médecine à Paris, m'a quelquefois confirmé encore, puisque ce fameux ambassadeur luy a dit la mesme chose, et que c'est sur son fidèle rapport que ce docte religieux feuillant, le R. P. Pierre de Saint Romuald (16), la couche dans son thrésor chronologique, aussy bien qu'Antoine Le Roy dans sa préface latine.

Et c'est dans ce dernier autheur, qui l'a fidèlement rapporté de la Prosopographie d'Antoine Du Verdier, que l'on peut voir encore un grand trait d'esprit et de probité du mesme Rabelais, qui confond la noire calomnie de ceux qui l'ont voulu faire passer pour un homme de qui tous les sentimens estoient directement contraires aux véritables. Le Roy Henry IV, dit-il, parlant un jour de Rabelais comme d'un bon compagnon et d'un homme qui avoit esté athée, le cardinal Du Perron qui estoit présent, et qui n'estoit pour lors qu'évesque d'Evreux, luy respondit : Votre Majesté m'excusera, s'il luy plaist, Sire, si je luy dis que l'on impute à cet illustre mort beaucoup de choses qui ne sont pas, et qui le font passer pour autre qu'il n'estoit ; quelque profession qu'il fist de rire des actions des hommes, il croyoit si bien l'immortalité de

l'âme, que dans un exemplaire des œuvres de Galien, que j'ay dans ma bibliothèque, j'ay trouvé qu'à l'endroit où ce grand génie de la médecine soutient faussement que l'âme estoit mortelle, Rabelais a escrit à la marge de sa main propre: *Hic vero se Galenus plumbeum ostendit*, c'est-à-dire : Galien a bien témoigné en cet endroit que son esprit n'estoit que de plomb, et que sa propre pesanteur étouffoit sa lumière naturelle; témoignage, certes, d'autant plus considérable qu'il ny avoit aucune considération humaine qui obligeast Rabelais de parler de la sorte, puisqu'il parloit conme en luy-mesme, c'est-à-dire en conscience et en secret. Après cela, malheur aux hommes qui veulent juger les hommes à leur mode. Je sçay bien que ses œuvres françoises sont sujettes à explication et qu'il y a des passages glissans et libertins; mais il en est d'eux comme des vers de quelques-uns de nos poëtes, qui, pour estre impurs en quelques endroits, ne condamnent pas leur autheur d'impureté. Ainsy, il ne faut pas toujours juger des mœurs par les écrits.

Lasciva est nobis pagina vita proba,

dit le poëte Martial conformément à ce qu'en avoit dit le bon Catulle :

Castum decet esse pium poëtam
Ipsum versiculos nihil necesse est,
Qui tunc habit salem ac leporem
Si sint melliculi et parum pudici.

Quoy qu'il en soit, je laisse à chacun la

liberté d'en juger ce qu'il luy plaira, ne voulant icy, ny partout ailleurs, pénétrer ny forcer la créance de mes lecteurs. Mais pour passer de la personne de ce fameux Rabelais au cathalogue de ses œuvres, voicy ce que j'en ay appris dans mes fréquentes et pénibles lectures.

Primo, il traduisit élégamment les aphorismes d'Hippocrate de grec en latin, qu'il accompagna de doctes observations dont les sçavans médecins font grande estime, aussy bien que de ses doctes commentaires sur plusieurs traitez de Galien ([17]), comme on le peut voir par son épistre liminaire sur ce sujet, qu'il dédia à messire Godeffroy d'Estissac, évesque de Maillezais, datée de Lyon, l'an 1532 ([18]). Il composa plusieurs autres épistres latines qu'il adressa aux plus sçavans et plus fameux hommes de son siècle dont on en voit encore quelques-unes imprimées. Pour témoigner aussy comme il estoit fort versé dans l'astrologie, on voit encore un almanach de luy, ou pronostication pour l'an 1548; imprimé à Lyon ([19]). Ce fut luy pareillement qui prit le soin de publier en France le second tome des Épistres médicinales de Jean Ménard, ce docte et célèbre médecin de Ferrare ([20]), qu'il avoit apportées d'Italie, et qui n'avoient jamais veu le jour auparavant cela, comme on le peut juger par la lecture d'une préface de sa façon qu'il adressa au docte jurisconsulte Tiraqueau avec ce titre: *Franciscus Rabelasus medicus*

Andrea Tiraquello Judici Œquissimo opud Pictones S. P. P. l'an 1549. Il publia encore à Lyon un livre intitulé : La Sciomachie et festins faits à Rome, au palais du révérendissime cardinal Du Bellay, pour l'heureuse naissance du duc d'Orleans ([21]). Mais le principal de ses ouvrages, c'est celuy qu'il fit, à ce que l'on dit, pour récompenser son libraire de la perte qu'il avoit faite dans l'édition d'un de ses livres grec ou latin dont il n'avoit pas eu grand débit, fut ce livre de facéties qu'il intitula les Œuvres de M. François Rabelais, contenant en quatre livres distinguez par chapitres, la vie, dits et faits héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel ([22]) avec la Pronostication pantagruéline ([23]), ouvrage qui, comme j'ay dit, fut si bien reçeu en France, que l'antique Lucien mesme qu'il imitoit ne le fut jamais davantage; et c'est là que l'on peut voir plusieurs de ses rimes en langue vulgaire assez bien faites, et pour lesquelles je luy ay donné rang icy parmy nos poëtes. Le Trophée burlesque que dans son second livre il fit ériger par Pantagruel à ceux qui soubs sa conduite avoient déconfi six cens chevaliers, témoigne assez que s'il eust voulu davantage s'appliquer à la poëtique, qu'il y eust peut-estre aussy bien reüssy que les plus célèbres de son siècle. Le voicy en propres termes :

Ce fut icy quon connut les vertus
De quatre preux et vaillans champions

Qui de bon sens, non de harnois vestus
Comme Fabie, ou les deux Scipions,
Firent six cens soixante morpions,
Puissants ribaux, brusler comme une ecorce;
Prenez y tous, roys, ducs, rocs, et pions
Enseignement, qu'engin vaut mieux que force.

La gentille version qu'il fit de quelques vers grecs et latins d'Homère et de Virgile sur le sujet du prétendu mariage de Panurge, justifie encore qu'il ne s'escrimoit par tant mal du baston poëtique; mais parce que cela est connu de tout le monde, je n'en diray rien davantage; j'advertiray seulement mon lecteur que dans l'abbaye de Fontevraut, en Poictou, on garde précieusement encore un livre manuscrit de Rabelais, qui est un ample recueil de ses diverses poésies, comme je l'ay appris du fils de René Chartier, docte médecin du Roy, qui l'a veu, leu, et feuilleté sur les lieux (24).

Je serois presque icy tenté de passer soubs silence tant de témoignages que des autheurs différens autant d'esprit que d'inclination, ont rendu dans leurs œuvres de François Rabelais; les uns prévenus de passion contre son prétendu libertinage, et les autres en faveur de sa rare suffisance; en quoy il y a une chose à considérer qui est très-advantageuse pour luy : c'est que tous ceux qui ont blâmé le déréglement de ses mœurs et la trop grande licence de sa plume, ne laissent pas de loüer hautement son esprit et sa doctrine. Mais puisque dans toutes les autres

vies de nos poëtes, je n'ay point obmis les suffrages et les louanges que l'on leur a données ; je ne trahiray point icy la gloire de Rabelais en taisant les éloges qu'il a aussy justement reçeus que méritez. Voire mesme je n'obmettray point quelques-uns de ceux qui ont déchiré son nom de piquantes invectives. Ainsy, comme dans la cérémonie magnifique du triomphe des anciens, le triomphateur, parmy les plus grands applaudissements des peuples, estoit contraint d'entendre de certaines voix confuses qui prenoient la liberté de luy lancer une infinité de traits satyriques, pour rabattre l'orgueil d'un estat si glorieux, et le faire souvenir qu'il estoit homme, ce que l'on observe mesme encore à Rome au couronnement des Papes, et comme ils recevoient confusément ces louanges et ces invectives, je mettray icy les unes et les autres sans ordre et à mesure qu'elles se présenteront à ma plume.

Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, et l'un des plus sçavans aumosniers du Roy François Ier, luy dédia une épigramme dans ses œuvres, qui commence ainsy :

Si pour meller profit avec douceur,
On met en prix un autheur grandement,
Prisé seras ; de cela tiens-toy seur,
Je le connoy par ton entendement.

Clément Marot luy en adressa une autre dont voicy les premiers vers :

L'on nous laissoit nos jours en paix user,
Du temps présent à plaisir disposer



Et librement vivre comme il faut vivre,
Palais et cour ne nous faudroit plus suivre.

Et le reste qui se peut voir dans le livre des épigrammes de Marot, et qui est effectivement une imitation de cette épigramme de Martial ([25]) :

Si tecum mihi chare Martialis
Securis Liceat frui diebus, &.

Charles Fontaine, escrivant contre Joachim Du Bellay, soubs le nom du Quintil censeur, se sert d'un passage de Rabelais qu'il nomme, pour donner une vive atteinte à son illustre adversaire, et reprend injustement le mesme Du Bellay, comme s'il n'avoit jamais parlé de luy que soubs le nom d'Aristophane, quoy, comme j'ay dit à l'entrée de cette vie, qu'il luy ait nouvellement donné cet éloge :

L'utile, doux Rabelais, &.

Louis Des Mazures, de Tournay, dans une de ses odes, prend l'occasion de loüer Rabelais en ces termes :

Armes, amours, plaisirs et plaintes,
Terres, mers, chasteaux et palais
Herberay lisant des fois maintes,
Me souloit conter à Relais,
Puis me desguisoit Rabelais
Le vray de ses plaisantes feintes
Qui de Gargantua recite
Le sens, la force et lexercite.

Jean Antoine de Baïf, dans le second livre de ses Passetemps, luy consacre cette pitoyable épitaphe où il le fait parler ainsy :

J'ay, moy nouveau Democrite,
Ry de tout par maint ecrit,
Que sans rire on ne peut lire.
Enfin la mort qui de tout rit
Se riant de moy m'apprit
A rire d'un rire sans rire, &.

Car pour ce qui est de celle qu'Antoine Le Roy, dans sa préface, attribuë au mesme Baïf, je croy qu'il s'est mépris et qu'elle est effectivement de la façon de Jacques Tahureau, car je puis avoir le don de distinguer les styles. Quoy qu'il en soit, la voicy :

O Pluton, Rabelais reçoy,
Affin que toy qui es le Roy
De ceux qui ne rient jamais,
Tu aye un rieux desormais.

Jean de La Fresnaye Vauquelin, dans une de ses satyres à Philippe Des Portes, abbé de Tyron, parlant de nos autheurs qui ont le mieux écrit, rend ce témoignage en faveur de notre poëte et orateur, médecin et philosophe :

Voy les griffins qui le vice domptant
Et Rabelais à gausser surmontant, &.

Le mesme La Fresnaye, dans une autre satyre au cardinal Du Perron, pour lors évesque d'Evreux :

Tel passera pour un saint Augustin,
Qui Rabelais lira soir et matin.

Et dans la première satyre de son 3e livre, c'est ainsy qu'il eslève le mérite de l'ingénieux Rabelais :

Ha, si j'avois le doux libre pinceau
Dont Rabelais peint comme en un tableau
De tous Estats la débauche ennemie,
Je dépeindrois de gripminaux la vie
Sans m'épargner ni ces hommes derniers
Qui de marchans se sont faits officiers.

Et dans ses épigrammes, faisant le na portrait d'un certain Jean Brise qui estoit u maistre goulu, un rodomont, et, comme o dit, un mangeur de charettes ferrées, il croi en sa faveur tout ce que les romans ont di de leurs fabuleux héros.

Et tout ce que Turpin a dit de Charlemagne
Et ce que d'Amadis a raconté l'Espagne,
Et ce que du géant a conté Rabelais
Qui mourut estranglé d'un coin de beure frais, &.

Salmon Macrin, ce grand et fameux poëte de son siècle, tenoit à beaucoup de gloire de quoy sa petite et natale ville de Loudun estoit voisine de Chinon, sur ce qu'elle estoit aussy le lieu natal du docte Rabelais, comme on le peut voir par une belle ode latine qu'il luy adressa et qui est un véritable panégyrique de son grand mérite; elle a pour titre : *Ad Franciscum Kelæsum Chinonensem Medicum peritissimum*, et elle commence ainsy :

Idem Rablæsi pene solum mihi est
Natale terum, julio dunicis,
Nam chino vicinus nucetis
Contigua regime floret.

Clerque nostris cinibus ac tuis
Hauritur Dom, parque serenitus

Par ruris vligo beati,
Morum eadem quoque Lenitudo.

Natalis agri concilians tibi
Vicinitas me, jungit Amabili,
Vinclo, sed Impense tuarum
Vis sociat mage litterarum.

Chinonienses inter enim tuos
Unus Rablasies, cui deus et favens,
Natura, doctrinam elegantem
Non neget atque sales acutos.

Unus lepores cui Simul Atticos
Et circularia dona peritia,
Dilargiatur, florulentam et
Cognitionem utruisque linguœ.

Artem ut modendi prœteream et tibi
Sudore multo parta Mathemata,
Quid Luna, quid Stella minentur
Quid rapidi facies planeta.

Tu non galeno Pergameo minor, &.

Et le reste que l'on peut voir avecque plaisir dans le second livre des odes du mesme Macrin, imprimées à Lyon, l'an 1537. Hubert Susan, jurisconsulte et médecin tout ensemble à Soissons, en Picardie, et qui estoit assez bon poëte latin, estant tombé malade dans la ville de Montpellier, invita le docte et fameux Rabelais de l'aller visiter en qualité de médecin, et de le consoler en qualité d'amy et de confrère, veu que sa présence luy estoit fort agréable, ce qu'il a voulu que l'on ait sçeu par cette épigramme que j'ay heureusement rencontrée dans le 4me livre de ses jeux poëtiques, imprimez à Paris, l'an 1538.

Ad Rablæsum cum esset in monte Pessulano

Hubertus celsa medicorum languet in urbo,
Pharmaca languentem nulla juvare queunt,
Tu potos, hand ullo, ne fallat opinio, morbo,
Est desiderio Languidus illo tui
Fronte Serenabis dulci, penitusque recedet
Qui toto mixtus corpore languor erat.

Mais icy je dirois volontiers ce que disoit un autheur moderne des autheurs anciens avec lesquels il s'estoit une fois rencontré dans de mesmes sentimens, et de mesmes pensées : *dij male perdant antiquos mea qui subripuere mihi.* Car considérant le Catalogue exact que j'ay fait autrefois de ceux qui ont parlé de Rabelais, et voyant que ces mesmes autheurs sont citez dans la préface latine d'Antoine Le Roy, je ne puis que je ne die qu'il m'a fait en cela un innocent larcin, quoyqu'après tout il n'ait puisé que dans ses propres fonds, ou du moins dans ceux de ses amys, et qu'il ne m'ait rien effectivement volé ; mais ce sont deux archers qui visant à un mesme but, ont également atteint et mis dedans, ce que je dis à l'égard de la pluspart des autheurs qui suivent, et non pas de tous les précédens que j'ay alléguez, puisque cet autheur moderne ne les a ny citez ny connus.

Estienne Pasquier (26) dont j'ay déja parlé cy-dessus, dans ses *Recherches de la France*, appelle Rabelais homme de jugement et de doctrine, plus que pas un de tous ceux qui escrivoient de son temps, sentiment directe-

ment contraire à celluy de Garasse, jésuite qui, dans sa *Doctrine curieuse* ([27]), ou plutost furieuse, *debacchatur multoties in Rabelæsum*, peste horriblement contre luy en plusieurs endroits, quoyqu'il dise faussement qu'il ne l'a jamais leu, et qu'il ne sçait rien de luy que ce qu'en a dit M. Estienne Pasquier, lequel, comme je viens de monstrer, le traite toujours honorablement et avec éloge; aussy ce bon père n'a jamais remporté comme luy, par ses œuvres, le titre d'exact et de judicieux escrivain. Scévole de Saincte-Marthe, dans ses éloges latins des hommes illustres, que j'ay traduits et publiés en françois l'an 1644, luy consacra un bel éloge qui mérite bien d'estre leu en toutes langues. Pierre de Ronsard composa son épitaphe en vers, où il le traite de goinfre et de beuveur éternel ([28]), quoyqu'il paroisse assez, par ses doctes écrits, qu'il avoit bien plus souvent les livres et la plume en main que le pot et le verre; mais c'est un jeu de poésie aussy bien que cette autre épigramme latine que Joachim Du Bellay composa contre le médecin Pamphage, par lequel on dit qu'il entendoit parler de Rabelais.

Pamphagus hic Jaceo, nosta cui mole gravato
Pro tumulo venter sesqui pedalis erat.

Pierre Bulenger de Loudun, médecin et poëte tout ensemble, voulut venger Rabelais de cette injure, et de ceux qui l'outragoient après sa mort. *Turpe est enim cum umbris, et larnis luctari*, lorsquil luy dressa une épi-

taphe qui porte pour titre : *Francisci Rabelæsi medici doctissimi facetissimique Tumulus*, et qui commence ainsy :

Nugator omnium optimus
Hoc lapide lectus occubat,
Quis sit, nepotes quærite
Nam quot, quot ejus tempore,
Vixere, noverant probe
Nugator iste quis foret
Et charus unus unice.

Scurram putabis hunc virum
Fortassus et dicaculum,
Quique aucuparetur dapes
Dictes facetis : non fuit
Hic scurra nec dicaculus
Quis eforo, ast acumine
Selectioris Ingenê
Ridebat humanum genus
Et stulta vota Sæpius
Et spes futuri credulas, &c.

Ce que cet autheur commença de la sorte, pour répondre sans doute, ou plutost faisant réflexion sur ce que Scévole de Saincte-Marthe avoit dit de Rabelais dans son éloge où il appeloit ses œuvres facétieuses *Meras nugas*, *pures bagatelles*, aussy bien que ce qu'avoit dit de luy Théodore de Beze dans ses épigrammes latines :

Qui sic nugatur tractentem ut seria vineat
Seria cum faciet, die vogo quantus erit.

Ce que Jacques Tahureau, du Mans, traduisit de la sorte :

Puisqu'il surpasse en riant
Ceux qui à bon escient
Traitent chose d'importance,
Combien sera-t-il plus grand,
Je te pry, dy-moy, s'il prend
Quelque œuvre de conséquence.

J'ay moy-mesme traduit aussy cette épigramme que l'on trouvera quelque part parmy les miennes imprimées à Paris l'an 1653. Et le mesme Tahureau, dans les siennes funèbres, luy en consacra une en ces termes un peu libres et piquans :

Ce docte nez, Rabelais, qui piquoit
Les plus piquans, dort soubs la lame icy,
Et de ceux mesme en mourant se moquoit
Qui de la mort prenoient quelque soucy.

Estienne Pasquier, dans ses épigrammes, estoit encore de ce mesme sentiment, lorsqu'il luy consacra cette inscription funèbre :

Sive tibi sit Lucianus alter
Sive sit Cynicus, quid hospes ad te,
Hac unus Rabelæsius facetus
Nugarum pater artifex que mirus
Quid quid his fuerit recumbit urna.

Et dans le livre de ses tableaux ou de ses emblesmes, il excuse ainsy l'intempérance de sa plume :

Ille ego gallorum gallus Democritus, illo
Gratius aut si quid Gallia progenuit,
Sic homines, sic et coelestia numina Lusi
Sic homines, vae ut numina Læsa putes.

Jacques Auguste de Thou, dans le discours de sa propre vie([29]), remarque que s'estant rencontré dans la ville de Chinon, il y vit la maison mesme où estoit né Rabelais, qu'il appelle homme extrêmement versé dans la connoissance des lettres grecques et latines, et trè-shabile médecin. *Vir litteris græcis latinisque instructissimus, et medicinæ quam profitebatur peritissimus.* Et adjoute que comme cet esprit s'estoit de son vivant abandonné à toute sorte de débauche, et avoit fait profession de rire éternellement de tout le monde, il estoit arrivé qu'après sa mort cette maison mesme avoit esté convertie en un cabaret public, que son jardin estoit devenu le rendez-vous des yvrognes de la ville qui s'y alloient divertir principalement les jours de festes, et que son cabinet, ou le lieu de sa bibliothèque où il estudioit, n'estoit plus qu'une cave ou un cellier fameux par le bon vin que l'on y débitoit à l'heure. Ce qui invita le mesme président de Thou à composer des vers latins sur ce folâtre sujet, tels que l'on les voit encore insérez dans le sixiesme livre des commentaires de sa vie, sur quoy l'apologiste dont j'ay déjà parlé s'estonne comment ce docte président n'avoit point eu honte de traiter Rabelais de la sorte. Mais, dit-il, il est en quelque sorte excusable, puisqu'il n'en a parlé que selon l'opinion vulgaire, ou plustost pour se venger du mépris que Rabelais avoit fait des gens de sa robe, et des traits piquants qu'il avoit lancez contre l'ordre

des sénateurs et les ministres de la justice. Après tout, ce mesme président parle de luy dans sa fameuse histoire avec un peu plus de sentiment d'honneur et d'estime. Lorsque rapportant la mort du célèbre médecin Guillaume Rondelet, il dit hautement que c'estoit de luy dont Rabelais avoit voulu parler dans ses livres qu'il estime bien plus ingénieux que répréhensibles dans la liberté qu'ils prennent de rire et de railler de tout. *Quos ingeniosos appellat, vel quos ingeniosa magis quam omnino irreprehensibili jocandi libertate scripsit ipse Rabelæsus.* Cet illustre chancelier d'Angleterre, François Bacon ([30]), baron de Verulan, dans son docte ouvrage de l'accroissement des sciences, parlant de la Bibliothèque de S. Victor, dit qu'elle ne dédaigne point de parler de cet autheur, et de dire que c'est celle dont maistre François Rabelais fit autreffois le catalogue ([31]); mais catalogue imaginaire, ridicule et piquant, qu'il dressa pour se venger et se moquer de ceux qui luy avoient, à ce qu'on dit, refusé l'entrée de leur grande et fameuse bibliothèque. Belle leçon pour les maisons religieuses qui ont de belles librairies, puisqu'ils y doivent recevoir indifféremment tous les gens de lettres qui ont la curiosité de les voir ; il y a de l'honneur pour ceux qui les communiquent, et du profit pour ceux qui les visitent, et souvent, après cela, le public participe à l'un et à l'autre par les témoignages publics qu'en rendent aux occasions les sçavans hommes.

Jean Renaudeau, médecin du Roy, dans ses *Institutions pharmaceutiques*, parlant des pierres précieuses, dit que François Rabelais n'est pas tant ridicule que l'on se l'imagine, lorsqu'il a esleyé dans ses œuvres cette pierre de moulin dont on se sert à moudre le bled, et qu'il la préfère à toutes les autres pierres précieuses du monde, témoignage qui est d'autant plus croyable que cet autheur traite assez mal Rabelais en d'autres endroits de ses œuvres, qu'il ne feint point de qualifier du nom de pures inepties. Victor Palu, dans son cours de médecine intitulé *Stadium Medicum*, après avoir nommé Rabelais le Lucien des François, se sert adroitement de l'histoire fabuleuse qu'il rapporte de ces voix qui se dégelèrent en un certain destroit de la mer. Jean Valteïus de Reims, dans le premier livre de ses épigrammes (32), luy en adresse une soubs ce titre : *Ad Rabelæsum*, par laquelle il témoigne bien que cet autheur estoit véritablement un peu enjoué, mais qu'il n'estoit pas furieux comme on le vouloit persuader.

Loïlus ille fuit rabidis armatus Iambis
Non spirant rabiem, sed tua scripta jocos.

Ce grand hérésiarque Jean Calvin, qui croyoit au commencement avoir ébranlé sa conscience et l'avoir attiré à son party, fut enfin contraint de s'en dédire dans son Traitté des scandales (33), où l'on voit que ni Rabelais, ni Dolet, ni Gouenn, n'estoient nullement

de sa secte. Le mesme Estienne Dolet, pour éterniser l'estroite amitié qui estoit entre luy et Rabelais, luy adressa plusieurs vers latins qui se lisent dans ses œuvres. Thomas Lausius, Allemand, le met au nombre des plus célèbres médecins de France, comme on le peut voir dans sa docte oraison pour la France mesme. Martial Roger, Limosin, dans ses commentaires sur le traité de l'amitié, composé par Cicéron, parlant des bons mots et de la belle raillerie, dit que Rabelais en est un excellent original. Pontus de Thyard, évesque de Châlons, dans son livre *De verta nominum imposititione :* De la véritable imposition des noms, remarque que le fameux nom du Lucien françois de son siècle, Rabelais, vient de deux mots hébreux qui signifient en latin *Irrisorum principem*, et en françois un maistre des rieurs, ou un maistre moqueur. Antoine Le Roy le fait venir de *Rabbi læsus*, comme qui diroit un grand et vénérable docteur offencé par les traits piquans de ses petits adversaires. Louis Guyon, dans ses *Diverses leçons* ([34]), parlant de Rabelais, dit affirmativement qu'il n'est point autheur de ce livre qu'on luy attribuë soubs le titre de l'Isle sonnante ([35]), qui est une pure invective contre l'ordre écclésiastique des prestres, des évesques, des cardinaux, et du Pape mesme ; adjoutant qu'il n'a ésté imprimé que lontemps depuis la mort de Rabelais, et c'est à peu près le sentiment d'Antoine Du Verdier, lorsqu'il dit dans sa *Prosopographie*, que l'Isle sonnante fut com-

posée par un écholier sçavant de Valence, et par quelques autres encore qu'il ne nomme point, et non point par Rabelais. Aussy, peut-on dire que cette sorte de livres adjoutez aux siens, et qui luy furent faussemeut attribuez, ont principalement esté la pierre de scandale et d'achoppement qui l'a tant fait hayr et décrier de quelques-uns, jusques-là mesme que, sur leur rapport, il est mis au rang des autheurs deffendus par le Concile de Trente, et que la lecture de ses livres est interdite aux faibles esprits, qui se laissent emporter au premier vent, terrasser à la première atteinte, et corrompre à la moindre compagnie mauvaise. Et ce fut sans doute sur ce fondement, que ce célèbre jurisconsulte de France et d'Allemagne, François Hottman, dans ses commentaires sur les oraisons de Cicéron, le traite d'impur et d'athée, et dit que ses œuvres ne peuvent estre l'entretien que des esprits débauchez et libertins. Antoine Du Verdier, dans sa *Bibliothèque françoise*, rapporte le témoignage latin d'un autheur anonyme qui ne traite pas Rabelais plus favorablement qu'avoit fait François Hottman. *Utinam*, dit-il, *vel apud illos sit Rabelæsus cum suo Pantagruelismo at scurrilis hominis scurrili voce abutetur, cerce si quid callet bonà artis cogatur in ea tandem se exercere, alioqui tam impuis homo, quam publice suis nefariis libellis pestilens.* Et en suite il l'appelle le Diogene et le Timon de son siècle, c'est-à-dire l'ennemy de Dieu et des hommes.

Mais n'en déplaise à ces sçavans docteurs, c'est aller un peu viste en besogne, et il me semble qu'ils pouvoient bien icy se servir de leur esprit de discernement, s'ils en avoient, et ne pas confondre le faux avecque le véritable, et le bon avecque le mauvais, puisqu'en effet Rabelais n'a pas composé tout ce qu'on luy impute, et qu'il n'a pas mesme Pantagruelisé toute sa vie; mais qu'il a composé des lettres sérieuses et excellentes et des œuvres en médecine fort utiles au public, et contre lesquelles l'Eglise aussy n'a jamais prononcé d'anathème. Conrard, Gesner, La Croix du Maine, et Georges Drande, ne l'ont pàs oublié dans leurs bibliothèques latines et françoises. Gabriel Michel, dans son Mémoire chronologique des grands hommes du dernier siècle, luy donne un rang honorable parmy eux. Dom Pierre de St. Romuald, docte religieux feuillant, fait mention de luy dans la troisiesme et curieuse partie de son Thrésor chronologique où il remarque précisément le temps de sa mort, comme je l'ay remarqué cy-dessus. Finalement, Antoine Le Roy a composé son éloge et sa vie en beaux vers latins, qui méritent bien d'estre leus, aussy bien que sa longue et divertissante préface de son excellent traité de philosophie, qui s'est acquis de la réputation parmy les doctes, et qui a esté imprimé depuis peu de temps à Paris. François Colletet, mon fils, a pareillement parlé de ce grand homme avec éloge dans un petit discours académique où il introduit Démo-

crite et Héraclite, et c'est selon ma pensée toutes les remarques que l'on peut faire sur cette matière ([36]).





NOTES

(1) Page 3. — Rabelais naquit en 1483 (la même année que Luther), du moins s'il faut s'en rapporter à l'assertion signalée par Guy Patin, qu'il mourut le 9 avril 1553, à l'âge de 70 ans; mais il y a, à cet égard, de grandes incertitudes. Un biographe de maître François, dont nous reparlerons, A. Le Roy, recule ce décès jusqu'en 1559, et il paraît bien instruit.

(2) Page 4. — On connaît les deux derniers vers du dizain *Aux Lecteurs* en tête de Gargantua :

Mieux est de ris que de larmes escripre
Parce que rire est le propre de l'homme.

(3) Page 5. — Budé, né en 1467, mort en 1540, fut un des érudits les plus distingués de la première moitié du seizième siècle, comme restaurateur des lettres grecques, conseiller fondateur du collége de France et de la Bibliothèque du roi, protecteur zélé des lettres et des lettrés. On peut consulter un article intéressant que lui a consacré M. Isambert dans la *Biographie générale*, tome VII.

(4) Page 5. — La première de ces lettres est de l'an 1521, *ante sextum calendarum Februarii ;* la seconde est écrite *in pago Burgundiæ quæ Villanova vocatur*, *pridie Iduum Aprilis*. L'une se trouve dans

l'édition des Lettres grecques de Budé, Paris, 1574, in-4°, p. 440 ; l'autre dans le volume publié par Bade à Paris, en 1522, *(Budæi Epistolæ*, in-8°). Elles ont été reproduites dans l'ouvrage de G. Régis, 2me partie, p. 1360—1369. M. Delécluze, p. 14, en a traduit un fragment. Il serait difficile de rencontrer d'autres exemples d'un Français adressant à un autre Français de longues lettres écrites en grec. Il est bien regrettable que les lettres de Rabelais à Budé soient perdues; mais on sait que maître François se servait aussi dans sa correspondance de la langue d'Homère. Des mots nombreux en grec et une phrase entière figurent dans la lettre datée de Lyon, *pridie calend. decembris*, 1532, et adressée à B. de Salignac, lettre qui, publiée pour la première, fois dans les *Clarorum virorum Epistolæ centum ineditæ ex musæo Iohannis Brant* (Amstelodami, 1702, in-8°) a été reproduite dans l'édition *Variorum*, tome VIII, p. 358, et dans celle de Ledentu, 1835, p. 382

(5) Page 8. — Le séjour de Rabelais à Montpellier est attesté par deux inscriptions qu'il traça de sa main sur les registres des matricules de la Faculté. Une troisième découverte par le baron Desgenettes, constate qu'il fut reçu docteur le 22 mai 1537. Voir l'édition *Variorum*, tome VI, p. 406.

L'usage, chez les étudiants, de se revêtir, pour passer leur cinquième examen, d'une robe qui est regardée comme ayant servi à Rabelais, s'est conservé jusqu'à nos jours.

(6) Page 10. — Le cardinal Du Bellay était un littérateur fort instruit et un homme d'état du mérite le plus distingué. Il représenta longtemps la France à Rome, et il mourut dans cette ville en 1560, à l'âge de 68 ans. Paul Jove et les autres écrivains de l'époque font de lui de grands éloges.

(7) Page 11. — Un érudit qui occupe aussi parmi les conteurs un rang distingué, M. Paul Lacroix, s'est amusé jadis à narrer en vieux langage *les Gaîtés de Rabelais à Rome*. Voir à la fin du second volume de *Mon grand fauteuil*, par le bibliophile Jacob. On a prétendu que les *gaîtés* en question n'étaient que des contes faits à plaisir; mais le témoignage de Sainte-Marthe prouve qu'il y a un fond de vérité : *In conspectu Pauli III venire jussus, ne ipsi quidem Pontifici Maximo pepercit.*

(8) Page 11. — Geoffroy d'Estissac était fils du baron Jean d'Estissac ; il fut nommé le 24 mars 1518, évêque de Maillezais lorsque Philippe, cardinal de Luxembourg, se démit de ces fonctions ; il vivait encore en 1544.

(9) Page 12. — Ces lettres sont au nombre de seize ; trois seulement sont datées ; elles ont été écrites en 1535 et 1536. Elles furent publiées pour la première fois à Paris, 1651, in-8°, avec des observations historiques et surtout généalogiques, par MM. de Sainte-Marthe. L'édition de Bruxelles, 1710, est un peu plus complète. Des découvertes récentes ont permis aux derniers éditeurs de Rabelais d'ajouter quelques pièces à sa correspondance. Les éditeurs de 1651 ont, par motif de prudence, supprimé dans la 15e lettre, quelques mots qu'on ne saurait rétablir aujourd'hui.

(10) Page 14. — Lisez la *Prosographie ou Description des personnes insignes*, Lyon, 1605, in-folio, p. 2452. Régis l'a reproduite, p. XXI.

(11) Page 14. — Antoine Le Roy était, d'après De L'Aulnaye, « un prêtre licencié retiré à Meudon et enthousiaste de Rabelais » ; il fit imprimer à Paris, en 1649, in-4°, un volume intitulé : *Floretum philosophicum*, que précède une *amplissima F. R. Commendatio*. Il laissa un manuscrit divisé en six

livres : *Elogia Rabelæsiana*, conservé à la Bibliothèque impériale. Bernier en parle avec détail dans son ouvrage intitulé : *Jugement et observations sur la vie et les ouvrages de maître François Rabelais*. Paris, 1694 et 1697.

([12]) Page 15. — Thomas Corneille (*Dictionnaire géographique*, art. *Saint-Maur-des-Fossés*) dit qu'on montrait dans ce monastère la chambre qu'avait occupée Rabelais.

([13]) Page 16. — Il fallait être bien indulgent pour ne trouver aucune trace d'hérésie ou d'impiété dans le Pantagruel et dans le Gargantua, surtout si l'on s'en rapporte aux éditions primitives qui ont été adoucies en quelques passages ; on a pu récemment constater à cet égard des variantes qui n'avaient pas encore été relevées. Citons-en une qui a été signalée pour la première fois par M. Gustave Brunet dans une *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel*. Dans toutes les éditions connues jusqu'ici, on lisait que «le fils de Gargantua apprit que son père avoit été transporté au pays des phées, comme feust jadis Ogier et Artus» ; au lieu de ces héros des romans de chevalerie, le texte primitif portait : « Henoch et Elie », grave et téméraire insolence à l'égard des récits bibliques.

([14]) Page 17. — Le privilége d'Henri II, daté du 6 août 1552, fut rendu « le cardinal de Chastillon présent. » C'est un document intéressant pour l'histoire des écrits de Rabelais ; il avait été précédé d'un autre privilége signé par François Ier le 9 septembre 1542, et contenant également les plaintes (un peu hypocrites) de maître François contre les imprimeurs « qui ont corrompu et perverti ses livres en plusieurs endroictz, à son grand deplaisir et detriment, et au prejudice des lecteurs. »

Les trois éditions, mises au jour en 1546, parurent avec le privilége de 1542. Ces deux documents, insérés avec quelques notes dans l'édition *Variorum*, ont été reproduits par Régis, p. 1327—1331.

La requête de Rabelais adressée au Pape, la bulle du Souverain Pontife, datée du 17 janvier 1536, se trouvent dans le *Floretum philosophicum* d'Antoine Le Roi.

([15]) Page 18. — Que sont devenues les lettres de Rabelais que Colletet dit avoir vues ? Quel dommage qu'il n'ait pas eu l'idée d'en prendre une copie et de la joindre à son manuscrit ! Il est bien peu vraisemblable qu'elles se soient conservées jusqu'à nos jours et qu'on les découvre. Il est toutefois à propos que les curieux les cherchent sans relâche et avec persévérance ; peut-être ces investigations pourront leur faire rencontrer, sinon la correspondance de maître François, du moins d'autres pièces intéressantes et ignorées.

([16]) Page 20. — Pierre de Saint-Romuald, *Trésor chronologique et historique*, 1642, in-folio, N° 591.

([17]) Page 22. —*Hippocratis ac Galeni libri aliquot*, 1532, in-16, 427 pp., réimprimé en 1543, in-16 : *Aphorismorum Hippocratis sectiones septem*, etc. Ce dernier volume contient divers traités hippocratiques traduits en latin par différents auteurs, et l'*Ars medicinalis* dè Galien, traduit par Leonicenus; après les 318 pages viennent 32 ff. contenant le texte grec des *Aphorismes*. De courtes notes marginales indiquent les erreurs du traducteur. Le travail de Rabelais se compose de notules ; il indique les variantes de l'édition aldine; il note des mots grecs qui lui paraissent mal interprétés

([18]) Page 22. — L'épître dédicatoire à Godefroy d'Estissac, datée de Lyon, *idibus Julii*, 1532, se

retrouve dans l'édition *Variorum*, t. VIII, p. 365; dans Régis, p. xxxviii de l'introduction, à la seconde partie de son travail; dans l'édition de 1857, tome II, p. 579, etc.

([19]) Page 22. — Cet Almanac ou Prognostication pour l'an 1548 est indiqué dans la *Bibliothèque françoise* de Lacroix du Maine. Antoine Le Roy, dans son manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, mentionne l'*Almanach pour* 1533 et l'*Almanach pour l'an* 1535 *calculé pour la noble cité de Lyon*, imprimé chez François Juste. Il reproduit de chacun d'eux des passages qui rappellent la *Pantagruéline Prognostication* et qu'on retrouve dans l'édition de M. Paul Lacroix, p. 574.

Le Roy indique aussi l'*Almanach pour l'an* 1546. *Item la déclaration que signifie le soleil parmi les signes de la nativité des enfants*, et l'*Almanach en Ephémérides pour l'an* 1550, *composé et calculé pour toute l'Europe.* Nous lisons au *Manuel du Libraire* qu'un libraire de Paris a trouvé, dans la couverture d'un livre imprimé en 1542, deux feuillets d'un *Almanach pour l'an MDXLI calculé sur le meridien de la noble cité de Lyon;* ce fragment précieux a été acquis par la Bibliothèque impériale.

([20]) Page 22. — Il s'agit de Giovanni Mainardo, mort en 1536 ; l'Arioste, dans l'*Orlando furioso*, XLVI, 14, le signale parmi les contemporains illustres. La publication faite par Rabelais a pour titre : *Johannis Mainardi Epistolarum medicinalium tomus secundus nunquam antea in Gallia excusus*, Lugduni, S. Gryphius, 1532, in-8°. Ce volume est précédé d'une longue épître dédicatoire adressée au célèbre jurisconsulte André Tiraqueau, et signée *F. Rab. medicus.*

([21]) Page 23. — La *Sciomachie* fut publiée à

Lyon, en 1549, chez Sebastien Gryphe (et c'est le seul ouvrage de Rabelais qui soit sorti de l'officine de ce typographe célèbre). L'édition originale en 31 pages est d'une rareté extrême; un exemplaire est à la Bibliothèque impériale; un autre fut payé 3 fr. seulement à la vente La Vallière, en 1784; mais à celle de M. Léopold Double, en 1864, ce prix s'est élevé jusqu'à 520 francs!

([22]) Page 23. — Ce n'est que depuis quelques années que les questions relatives à la bibliographie rabelaisienne ont été précisées, grâce à la découverte de quelques impressions restées jusqu'alors inconnues. M. J. Ch. Brunet a discuté ce sujet de la manière la plus sûre et dans tous ses détails ; voir les *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, Paris, 1852, in-8°, et le *Manuel du Libraire*, 5e édition, tome IV, col. 1037 et suiv. On peut fixer à l'an 1532 la plus ancienne édition connue du Pantagruel, Lyon, Claude Nourry, in-4°, 64 ff. ; la première édition datée est de Lyon, François Juste, 1533, in-24 allongé. La plus ancienne édition, avec date certaine, du Gargantua, est de Lyon, 1535; elle est du même format et elle sort de la même officine. Il a dû paraître quelque édition du Gargantua antérieure au Pantagruel, mais elle s'est dérobée jusqu'à présent à toutes les investigations. On sait qu'il existe un livret imprimé à Lyon en 1532, intitulé : *Les Grandes et inestimables cronicques du grant et énorme géant Gargantua* (in-4°, 16 ff.) ; cette facétie a précédé le Pantagruel dans le prologue duquel elle est mentionnée deux fois ; est-elle sortie de la plume de Rabelais ? M. J. Ch. Brunet qui, en décembre 1834, a publié sur ces *cronicques* une notice fort

curieuse (in-8°, 22 pages), pense que maître François, s'inspirant d'une tradition populaire alors fort répandue, a écrit ce conte, en se jouant, à la demande de quelque libraire.

Quoi qu'il en soit, indépendamment de l'édition de 1532, on en connaît deux autres : Lyon, sans date et 1533, et il a été publié à Paris deux réimpressions de cette facétie, 1845, in-16, dans la collection en caractères gothiques éditée par M. Silvestre, et 1853, in-16, cette dernière due aux soins de M. Chenu (tirée à 110 exempl. dont 2 sur vélin; il en a été payé un 110 fr. à la vente Desq, en 1865). Le texte a été inséré avec une traduction allemande en regard dans le Rabelais de M. Régis, (2me partie, p. LXXXV — CXXV ; il est reproduit à la suite des *Recherches bibliographiques* de M. Brunet, que nous venons de citer; on trouve dans l'édition L. Jacob, p. 565, les deux chapitres que M. Brunet avait publiés en 1834.

([23]) Page 23.— La *Pantagrueline Prognostication* fut imprimée in-4°, 4 ff., sans lieu ni date, vers la fin de 1532; M. Brunet décrit une autre édition, in-8°, 8 ff., qu'on peut regarder comme mise au jour en 1533. Elles offrent toutes deux six chapitres; il y en a dix dans l'édition de F. Juste, 1534, dont le texte a été reproduit dans la plupart des éditions anciennes du second livre de Pantagruel. Régis a inséré une traduction de cette pièce dans le tome Ier de son Rabelais, p. 943—958, et il a placé dans son tome II, p. 926—950, un long commentaire emprunté en partie à De L'Aulnaye. L'édition *Variorum*, tome VIII, p. 272—320, reproduit les notes de Le Duchat et met en tête de chaque chapitre un *Commentaire historique* dont l'exactitude est souvent fort contestable. La *Prognostica-*

tion se retrouve aussi dans l'édition de MM. Burgaud Des Maretz et Rathery, tome II, p. 493—512, avec des annotations succinctes et judicieuses. Nous trouvons au catalogue du libraire Potier, à Paris, 1867, N° 2817, au prix de 100 fr., un livret de 8 ff. intitulé : « La Prognostication et amples predic-« tions à tousjours et jamais, à commencer de ceste « presente année, composée et calculée par messire « Panthalumus, grand docteur en Asgorine, resi-« dant ès villes recreatives et joyeuses. » Paris, sans date, C. Nyverd. Cet imprimeur exerçait de 1535 à 1570. Le livret en question est tout simplement la *Pantagrueline Prognostication*, mais il n'y a que six chapitres, comme dans les deux éditions originales.

(24) Page 24. — Ce témoignage paraît positif; mais ce manuscrit est sans doute détruit ou égaré depuis longtemps. Il nous semble qu'aucun des éditeurs de Rabelais n'en a eu connaissance. Il y a là un but de recherches actives.

(25) Page 26. — Cette épigramme est insérée dans les *Œuvres* de Marot, La Haye, 1700, tome II, p. 406 ; elle a été reproduite par quelques éditeurs de Rabelais, notamment par De L'Aulnaye, 1835, p. 392.

(26) Page 30. — Parmi les écrivains du seizième siècle qui ont parlé de Rabelais et dont Colletet ne fait pas mention, nous signalerons :

Noel Du Fail : « Tels discours.... sont pleins de « mille et mille fictions tirées des poëtes, sans la « cognoissance desquelles ne peut parfaitement « gausser celuy qui en veut faire estat, comme l'ont « sçeu très-bien pratiquer Rabelais et Desaccords, « scientifiques gausseurs. » (*Contes d'Eutrapel*, *Epistre de l'Imprimeur*).

Henry Estienne : « Qui est celuy qui ne sçait « que nostre siècle a faict revivre un Lucian en un « François Rabelais en matière d'écrits brocar- « dant toute sorte de religion ? » (*Apologie pour Hérodote*, chap. XIV).

Montaigne : « Entre les livres simplement plai- « sants, je treuve des modernes le Decameron de « Boccace, Rabelais et les Baisers de Jehan Second « dignes qu'on s'y amuse » (*Essais*, liv. II, chap. X).

Citons aussi les auteurs de la *Satyre Menippée* : « Rabelais a passé tous les autres en rencontres et « belles robineries, si on veut en retrancher les quo- « libets de tavernes et les saletez de cabarets » (édit. de 1726, tom. I, p. 226).

(27) Page 31. — La *Doctrine curieuse* vit le jour à Paris, 1623, in-4°. C'est le seul ouvrage de Garasse que les curieux recherchent encore ; c'est une singularité littéraire de haut goût, pleine d'une énergie burlesque, remarquable par le débordement des injures et la richesse des imprécations. Transcrivons une partie du passage consacré à Rabelais, et bien modéré relativement à tant d'autres : « Les « libertins ont en main Rabelais comme l'enchiri- « dion de leur libertinage. Ce vaurien ne mérite « pas la peine qu'on en parle ; je dis seulement que « pour le bien qualifier, il faut dire que c'est la « peste et la gangrène de l'esprit de dévotion ; il a « fait plus de dégats en France par ses bouffone- « ries que Calvin par ses nouveautez. » La *Doctrine curieuse* donna lieu à de vives polémiques dont nous n'avons pas à nous occuper. Garasse avait péché par l'excès d'un zèle peu éclairé ; il mourut à Poitiers en 1631, victime de son zèle à assister des pestiférés ; une pareille mort compense bien des torts. M. Charles Nisard lui a récemment con-

sacré un volume intéressant. Garasse fit paraître à Bruxelles, en 1620, un livre intitulé le *Rabelais réformé par les ministres;* c'est une vive attaque contre des ministres protestants et surtout contre Du Moulin que le révérend Père signale comme un imitateur de Rabelais; cette satire lourde et dépourvue de tout intérêt, eut, à son apparition, un succès que constatent diverses éditions.

Parmi les adversaires de Rabelais, on peut signaler égalemefit Gabriel Puits-Herbault, moine du couvent de Fontevrauld, qui, dans un ouvrage intitulé : *Theotimus sive de tollendis et expurgandis malis libris,* Paris, 1549, in-8°, met aux prises deux interlocuteurs, Théotime et Nicolas, et s'emporte en invectives contre maître François qu'il déclare avoir atteint le comble de la malice : « Nihil ad absolutam improbitatem defuisse. »

([28]) Page 31. — D'après Bernier, Ronsard, irrité des railleries continuelles de Rabelais, au sujet de son logement au haut d'une tour et de sa toilette en désordre, mais n'osant l'attaquer de son vivant, attendit sa mort et se vengea en écrivant son épitaphe qu'il intitula celle *d'ung bon Biberon.* « Quelque lourde et plate que soit cette pièce, nous croyons devoir la reproduire; » ainsi s'exprime De L'Aulnaye (voir l'édition de 1823, tome III, p. 643). Régis a inséré cette pièce, p. 1373—1377; il observe que dans quelques éditions des œuvres de Ronsard, notamment dans celle de Lyon, 1592, tome V, p. 251, on trouve des passages qu'on chercherait en vain dans le texte publié par De L'Aulnaye, et il ajoute que cette satire pourrait bien être dirigée non contre Rabelais, mais contre un de ses imitateurs et continuateurs.

([29]) Page 34. — C'est dans le sixième livre : *De*

vita scia, que de Thou entre dans ces détails, et il insère une pièce en vers latins qu'il improvisa et qu'il suppose prononcée par Rabelais. Régis l'a reproduite en entier, p. 1371 ; nous nous contenterons d'en transcrire les deux premiers vers :

Sic vixi ut vixisse mihi jocus, utque legenti
Quos vivus scripsi, sit jocus usque jocos.

Dans son *Histoire*, de Thou, à la fin du livre XXXIX, indique en passant les livres de Rabelais « quos ingeniosa magis quam omnino irreprehensibili jocandi libertate scripsit. »

([30]) Page 35. — F. Baconis, *De augmentis scientiarum*, 1638, lib. VI, c. 1. Régis a transcrit ce passage, p. 1381.

([31]) Page 35. — Ce catalogue satirique, véritable modèle du genre, a été de la part de M. Paul Lacroix l'objet d'un travail spécial, étendu, publié à Paris, en 1862, à la librairie Techener (in-8°).

D'après le *Manuel du Libraire*, habituellement fort sobre d'éloges, on trouve dans ce volume, à la suite d'une fort bonne notice sur la Bibliothèque de Saint-Victor, des recherches savantes et des conjectures ingénieuses sur les livres que Rabelais a indiqués dans son catalogue fantastique. Dans l'édition *Variorum*, le commentaire qui accompagne ce catalogue est tellement étendu, qu'il s'étend de la page 167 à lapage 244 du tome III.

([32]) Page 36. — Voulté, dont les poésies latines ont été publiées sous le titre de *Joannis Vulteii Remensis Epigrammatum libri IV. Ejusdem Xenia*, Lugduni, subsento Basiliensi, M.D.XXXVII. Peu de personnes iront y chercher les six vers *ad Rabelæsum* qu'on y trouve, p. 61 ; nous allons les transcrire :

Qui rabie asservit læsum, Rabelæse, tuum cor
Adjunxit vero cum tua Musa sales,
Hunc puto mentitum, rabiem tua scripta sonare
Qui dixit : rabiem die Rabelæse canis?
Quibus ille fuit rabidis armatus iambis,
Non spirant rabiem sed tua scripta jocos.

On trouve dans les poésies de Voulté d'assez nombreuses pièces relatives à Marot et à Dolet ; cet écrivain brave souvent l'honnêteté ; nous possédons un exemplaire de ses productions qui avait appartenu à un couvent ; des vers entiers, des mots nombreux sont chargés d'encre ou grattés. Parmi les lettres ornées en tête de chaque livre, il en est une qui représente un moine assis à côté d'une bouteille et élevant une coupe d'un air triomphant.

([33]) Page 36. — *De Scandalis*, Genevæ, 1550, in-folio. « Alii ut Rabelaysus, Deperius et Goveanus, gustuto evangelio, eadem excitate sunt percussi. » Voir Régis, p. 1370.

([34]) Page 37. — Les *Diverses leçons* de Guyon, 1576, liv. II, ch. 30. Ce témoignage d'un contemporain a quelque valeur au profit des critiques qui contestent l'authenticité du cinquième livre. Il mérite d'être transcrit :

« Quant au livre dernier qu'on met entre ses « œuvres, qui est intitulé l'*Isle sonnante*, qui semble « à bon escient blâmer et se mocquer des gens offi- « ciers de l'Église catholique, je proteste qu'il ne « l'a pas composé, car il se fit longtemps après son « décès. J'estois à Paris lorsqu'il fut fait, et sais « bien qui en fut l'auteur qui étoit médecin. »

([35]) Page 37. — *L'Isle sonnante, par maistre François Rabelais, en laquelle est continuée la navigacion faicte par Pantagruel, Panurge et aultres offi-*

ciers, petit in-8°, 32 ff. Ce livret, devenu d'une rareté excessive, ne contient que les onze premiers chapitres, y compris celui de l'*Isle des Apedeftes* qui manque dans l'édition du cinquième livre, 1564, in-16, divisée en 47 chapitres, et dans l'édition de 1565 (il y en a deux sous cette date); il est rétabli dans celle de Lyon, J. Martin, 1567. Ce sont les seules impressions séparées de ce cinquième livre. Il se trouve joint aux quatre autres dans une édition des *Œuvres de Me François Rabelais*, Lyon, J. Martin, 1558, in-8°.

Mais M. J. Ch. Brunet fait observer que c'est une date supposée et que des indices sérieux font reconnaître une impression du commencement du XVIIe siècle ; de leur côté MM. Breghot du Lut et Péricaud, dans leur ouvrage sur les *Lyonnais dignes de mémoire*, disent que J. Martin ne commença à exercer qu'en 1564. Les autres éditions du XVIe siècle, contenant le cinquième livre, ont été décrites en détail par M. Brunet.

La question de savoir si Rabelais est réellement l'auteur du cinquième livre divise les critiques. Régis la discute dans l'introduction à la seconde partie de son travail (p. CLII); il se range à l'opinion de ceux qui croient que des mains étrangères ont remanié et étendu un manuscrit laissé par Rabelais; il rapporte les avis formulés à cet égard par de Missy, de Marsy, De L'Aulnaye et divers autres éditeurs. M. Delecluze (*François Rabelais*, 1841) s'occupe de ce problème (p. 73); mais il ne décide rien. M. Charles Lenormand, dans son ingénieux travail sur la restauration de l'abbaye de Théleme (Paris, 1840, in-8°), regarde les quatre premiers livres comme dictés par un penchant vers le luthéranisme, et le cinquième comme décidément

sceptique ; il ne doute pas que maître François n'y ait pris part; la griffe de l'aigle y est empreinte.

Les éditeurs de 1858 sont convaincus « que si Rabelais n'est pas tout à fait étranger au cinquième livre, il n'a jamais pu l'écrire tel qu'il est. » Quant à MM. Esmangeart et Johanneau, ils ne formulent pas une opinion bien arrêtée ; ils rapportent celles de l'abbé de Marsy et de Le Motteux qui regardent le cinquième livre comme un des meilleurs de tous (ce que le traducteur anglais contredit). Le Duchat croit que Rabelais n'a pas mis la dernière main à ce livre qui a été publié sur les matériaux trouvés dans ses papiers, et il ajoute qu'on a cru, fort mal à propos, que ce cinquième livre était l'ouvrage d'un autre écrivain.

M. Lacroix a eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque impériale, N° 7981 [1], un manuscrit du XVIe siècle offrant un texte assez différent de celui qui était imprimé et contenant un chapitre de plus; le judicieux éditeur ajoute : « Ce « manuscrit, qui donne une physionomie toute nou- « velle au cinquième livre, prouve que Rabelais en « est le véritable auteur ; on voit clairement que « les éditeurs ignorants qui le mirent au jour après « sa mort en pervertirent souvent le sens qu'ils ne « comprenaient pas, et altérèrent partout la langue « admirable qu'ils n'étaient pas capables d'appré- « cier. » M. Lacroix reconnaît, d'ailleurs, que le complément du texte original de l'*Isle sonnante*, tel qu'il parut dans les éditions suivantes, est peut-être l'œuvre de diverses mains.

(36) Page 40. — Il serait facile d'ajouter bien des choses à la notice un peu succincte que nous venons de transcrire. Nous nous bornerons à toucher quelques points particuliers.

Colletet ne mentionne pas dans ses indications rapides tous les *opera minora* de Rabelais ; il ne cite pas l'*Antiquæ Romæ topographia* de Marlianus, Lyon, 1534 ; l'épître dédicatoire adressée à Jean Du Bellay, évêque de Paris, se trouve tome VIII, p. 368, édit. *Variorum ;* p. 385, édit. de 1835 ; tome II, p. 587 de l'édition de 1858, (voir aussi Régis, p. XLII). Il ne parle pas des *Songes drolatiques*, Paris, 1565, auxquels Rabelais n'a eu aucune part directe, mais dont ses écrits ont fourni l'idée. On connaît l'extrême rareté et la haute valeur de ce petit volume. Ajoutons deux adjudications à celles que mentionne la cinquième édition du *Manuel du Libraire* : 305 fr., Chédeau, N° 827, et 705 fr., Yemeniz, N° 2378. En 1797, une nouvelle édition de ces figures grotesques fut entreprise ; mais sa publication n'a pas été achevée. Ces planches sont gravées avec une légèreté bien accentuée ; l'esprit des originaux est assez bien rendu. L'éditeur avance l'idée (fort contestable) que ces figures ont été dessinées en Italie par Rabelais lui-même, dans le but de tourner en ridicule les principaux personnages de son temps et surtout la cour de Rome.

On peut aussi indiquer le *Testamentum* de Lucius Cuspidius et le *Contractus venditionis*, deux fragments supposés que Rabelais publia comme authentiques (Lyon, Gryphe, 1532, in-8°, 15 pages) et qui sont l'œuvre, l'un de Pomponius Laetus, l'autre de Pontanus. Maître François, reconnaissant trop tard son erreur, en voulut à Pontanus et en fit mention avec aigreur. L'épître dédicatoire de cet opuscule, adressée au maître des requêtes, A. Bouchard, n'est pas dépourvue d'intérêt ; on la trouve dans l'édition *Variorum*, tome VIII, p. 409 ; dans

Régis, 2me partie, p. 358, etc. Cette supposition a provoqué une curieuse notice de Dreux du Radier dans le *Journal de Verdun*, octobre 1756.

N'oublions pas une lettre badine adressée à M. le Bailliuf des Bailliufs, maistre Antoine Gallet, seigneur de la Court Pempin, datée de Saint-Ay, le 1er mars. Le Duchat l'a publiée sans en indiquer l'origine ; elle se trouve dans les *Journaux* de l'Estoile, mis au jour pour la première fois par MM. Petitot et Monmerqué dans la collection des Mémoires sur l'histoire de France. C'est une copie insérée à la date du 22 janvier 1609 avec cette note : « M. Dupuy m'a donné la suivante lettre de Rabelais, plaisante, mais véritable, extraite de l'original. » Cet original ne s'est pas retrouvé dans les papiers de Dupuy conservés à la Bibliothèque impériale.

Les *testimonia* relatifs à Rabelais pourraient remplir un volume entier ; Régis en a réuni un grand nombre, p. 1370 — 1481 ; on y voit figurer Wieland, Gœthe, Bouterweck, Tieck, Schlegel, Coleridge, Cervinus et autres écrivains éminents dont les écrits sont peu connus en France ; il transcrit le jugement de M. Guizot (*Annales d'éducation*, tome III) sur la lettre si touchante, si digne, si aimable que Gargantua a écrite à son fils (livre II, p. 8). Nous ajouterions facilement d'autres indications ; nous nous bornons à un petit nombre :

M. Sainte-Beuve ayant dit que Rabelais « était bourbeux de matière et de fond, mais de style très-pur et très-limpide », a été relevé sur ce point par Balzac (*Revue parisienne*, N° du 25 août 1840, p. 225 : « Rabelais a enveloppé dans son livre im- « mortel de clairs, de terribles arrêts sur les choses « les plus élevées de l'humanité dans un style à de

« sein grossier, rustique, plein d'images accusées
« d'obscénités par des personnes qui ne connaissent
« ni les mœurs, ni le langage du temps. »

D. Nisard. *Mélanges*, 1838, tome II, p. 346—354.

Gerusez : *Essais d'histoire littéraire*, 1839, p. 67—109.

Louis Blanc. *Histoire de la Révolution*, t. I. p. 103: « Le sens de la philosophie de Rabelais est fort obscur et probablement impossible à fixer. Rabelais se prête aux explications les plus contraires. »

Michelet. *Histoire de France*, tome VIII, p. 411 et suivantes : « Homme de toute étude, de tout art, de toute langue, Rabelais fut propre à tout ; il contient le génie du siècle et le déborde à chaque instant. »

Rabelais est apprécié avec tact et avec intelligence dans un article fort intéressant attribué à M. Guizard, qu'a inséré, en 1828, une publication périodique, oubliée aujourd'hui, mais que rédigeaient MM. Guizot, de Barante, Thiers, Ch. de Rémusat, etc., la *Revue française*, N° 3, mai 1828.

La *Revue Encyclopédique* 1823, cahiers de juillet, août et septembre, a donné un judicieux article d'Emile Salverte sur l'édition *Variorum* (Régis l'a reproduit en partie, p. 1435 — 1447).

Nodier s'est souvent occupé de Rabelais. Il s'en est inspiré souvent en écrivant la fantastique *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*; il s'est plû à tracer un parallèle entre maître François et Sterne (voir *Œuvres*, édit. de Bruxelles, 1832, t.V, p. 13); il s'est un peu moqué de ses commentateurs trop acharnés, en écrivant une exquise notice sur *Quelques livres satiriques à clef*, notice annexée au *Bulletin du bibliophile* (1834) ; ce fragment a été traduit en allemand dans le *Magasin*

fur die Literatur des Auslandes, 1834, N° 153 (voir Régis, p. 1474 — 1477). Nous espérons qu'on ne nous saura pas un mauvais gré de reproduire ici quelques passages de ces écrits ingénieux qu'il n'est pas très-facile de se procurer aujourd'hui.

« Les badinages de Rabelais ont trop longtemps « été étouffés sous d'absurdes et insipides commen- « taires historiques. Il faut avoir bien mal lu et « bien mal jugé le grand satyrique du genre hu- « main pour le réduire, de gaîté de cœur, aux pro- « portions ignobles d'un méchant libelliste. Rabe- « lais voyait de trop haut dans les choses de la « vie pour broder sa fable rieuse sur les intrigues « mesquines de la cour. Il a fait une satyre, sans « doute; mais c'est la satyre du monde et non celle « d'un palais. »

« Je n'ai pas l'intention de contester que Rabe- « lais se soit souvent exercé sur la satyre immé- « diate, sur le personnage contemporain, sur l'anec- « dote du jour. Tout cela était de bonne prise pour « un génie moqueur qui ne voulait rien épargner « et qui ne craignait pas de faire crier, sous sa te- « naille mordante, un vice ou un ridicule vivant. « Sa verve hardie, qui bravait jusqu'aux croyances « les plus solennelles, ne s'embarrassait pas gratui- « tement dans des mystères inextricables, pour ex- « primer je ne sais quelles idées qu'on lui prête et « qui étaient dès lors fort communes.

« Lorsqu'on a su lire Rabelais, on sait à mer- « veille qu'il a voulu se moquer de tout et des cho- « ses mêmes dont ses commentateurs veulent qu'il « se soit exclusivement moqué; mais il ne s'est mo- « qué de personne plus à découvert que de ses com- mentateurs à venir, sots *abstracteurs de quintes- « sence* dont il se joue incessamment et en termes

« fort explicites. Pour lire avec fruit
« faut un certain fonds de septicisme
« taine portée d'esprit. Voilà, selon moi
« ble clef de son livre. »

Le travail biographique entrepris pa
été depuis refait sur des bases plus l
indiquerons : la *Notice historique* (LX
placée en tête de l'édition de M. Lacro
paru à part, avec des développements éte
in-18. La *Notice biographique*, tome I
XLVIII de l'édition de 1857, rédigée par
ry, a fourni le fond de l'article que la
générale (publiée par la maison Didot)
à maître François. La notice jointe aux
De L'Aulnaye est trop succincte, trop i
il faut en dire autant de celle qui est
tête de l'édition *Variorum*, et on ne s
injustice, demander des investigations
la notice qui précède la traduction ang
quhardt, notamment dans l'édition d
1859, 2 volumes.

Ces divers travaux laissent encore à
histoire de Rabelais, égale, pour l'étend
cherches et l'ampleur des détails, aux
que M. de Walckenaer a consacrés à L
et que M. Taschereau a écrits au sujet d
et de Molière.

FIN DES NOTES.





TABLE

FIN DE LA TABLE

















